

# ACTU NEWS ANTIVIRUS, ANTISPAM, CYBER CRIMINALITÉS

## Evolution du malware - troisième trimestre 2006

Les six premiers mois de 2006 se distinguaient par une complexité accrue des problèmes techniques auxquels étaient confrontées les sociétés de solutions de sécurité informatique allant des nombreuses nouveautés virales conceptuelles à l'intérêt croissant des pirates pour Microsoft Office. En gros, tout cela ressemblait à un magma d'idées trépidantes générées par les deux fronts de la guerre virale. La pro-activité, la cryptographie (ou chiffrement), les rootkit, les brèches ont été au cœur de nos rapports du 1er et 2ème trimestre. Mais après un tel pic d'activité, le calme est inévitable lorsque les deux camps se tournent vers l'évaluation du succès ou de l'échec de tels ou tels concepts. Cette accalmie du troisième trimestre coïncide donc avec la période de repos tant attendu ? l'été.

Durant cette période, aucune épidémie importante n'a été enregistrée alors qu'on redoutait le mois d'août qui, comme le veut la tradition de ces trois dernières années, a été synonyme de d'épidémies importantes. Rappelons-nous ? 2003 c'est la vulnérabilité MS03-026 et le ver Lovesan. 2004 était l'année de Zafi et Bagle alors que 2005 a mis en émoi CNN, ABC, New York Times et d'autres organisations américaines avec la diffusion du ver Bozori (Zotob) qui exploitait la faille MS05-039.

En 2006, aucun nouveaux virus conceptuels n'a été détecté ce qui signifie que les auteurs de virus ont employé leur temps à examiner les possibilités démontrées par le flot de nouveaux POC (ProofOfConcept) du premier semestre 2006.

En résumé, tout était relativement calme sur fond de guerre virale quotidienne de l'Internet.

.../...

<http://www.viruslist.com/fr/analysis?pubid=200676061>

Copyright : sergey - 2007-08-08 01:55:14  
Creative Commons Deed

Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.5

Vous êtes libres :

- \* de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public

Selon les conditions suivantes :

Paternité. Vous devez citer le nom de l'auteur original.

Pas d'Utilisation Commerciale. Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Pas de Modification. Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette création.

\* A chaque réutilisation ou distribution, vous devez faire apparaître clairement aux autres les conditions contractuelles de mise à disposition de cette création.

\* Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage privé du copiste, courtes citations, parodie...)

Ceci est le Résumé Explicatif du Code Juridique (la version intégrale du contrat).

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/>